

Québec, le 7 mars 2011

Monsieur Michel Fontaine  
Président-directeur général  
Agence de la santé et des services sociaux  
de la Capitale-Nationale  
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est  
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur,

La présente fait suite à la réception du rapport d'évaluation produit par l'équipe de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) concernant la désignation des centres primaires de traumatologie de la région de Charlevoix. Considérant les recommandations présentées, il nous apparaît pertinent de vous transmettre notre position dans ce dossier.

En premier lieu, il faut d'abord rappeler que lors des précédentes visites d'évaluation des centres désignés du réseau de traumatologie, les différentes équipes d'experts ont été guidées par des considérations de volume et d'impact reposant sur les données antérieures à la période actuelle. À cet égard, une approche de prudence fut établie et la couverture des services de traumatologie proposée au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a pris en compte des éléments de consommation potentielle et de morbidité qui ne semblent actuellement plus représentatifs de la situation régionale.

De plus, les précédents exercices d'évaluation et de désignation n'ont pas tenu compte de la progression significative de la capacité de stabilisation acquise au cours des récentes années par les services préhospitaliers d'urgence. À ce chapitre, il faut mentionner que l'épineuse question de la stabilisation préhospitalière des problèmes respiratoires a été résolue et que la solution apportée a démontré la fiabilité requise à la réévaluation des lignes de conduite précédemment prescrites à ce niveau.

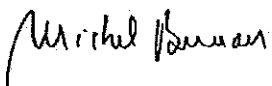
Après avoir pris connaissance des recommandations s'adressant à la Coopérative des techniciens ambulanciers de Québec, à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et au MSSS, nous vous annonçons que nous entendons donner suite à la recommandation du Groupe conseil en traumatologie de l'INESSS. De façon plus précise, nous estimons que la désignation d'un seul centre de traumatologie de niveau primaire pour l'ensemble de la région de Charlevoix représente une orientation pertinente, efficiente et sécuritaire pour l'ensemble des services en traumatologie prodigués à la population de cette région.

... 2

À cet égard, et considérant les aspects géographiques, il appert que le Centre hospitalier de La Malbaie sera celui qui recevra la désignation officielle de centre de traumatologie de niveau primaire pour la région de Charlevoix. Cette orientation devra bien sûr être assortie de la mise en place des corridors de service requis à la provision de services de qualité pour la population de la région.

Étant assuré de votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

c. c. D<sup>r</sup> Jean-Marie Moutquin, INESSS